

Justificatif généré le 14/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

14/04/2022

Département de publication :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=287573>

N° d'annonce :

19301514539658-2022J00331_2022-03-29

QUAIDOO

Société par actions simplifiée

31 Avenue Jean Jaurès, 93310 le Pré-Saint-Gervais

R.C.S. : BOBIGNY 834 802 530

Activité : autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel

Tribunal de commerce de Bobigny

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 29 mars 2022

Greffes du Tribunal de Commerce de Bobigny. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 décembre 2021, désignant liquidateur Selafa Mja en la personne de Maître Axel Chuine 14/16 Avenue de Lorraine 93000 Bobigny. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)